LA NOUVELLE BARÉGEOISE

Bulletin d'informations de Barèges - Janvier 2019

LE MOT DU MAIRE

Barégeoises, Barégeois,

En ce mois de janvier, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2019. Ce nouveau bulletin municipal synthétise les différentes actions et investissements entrepris en 2018 et à venir sur 2019 afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et de rendre le village toujours plus attractif pour la clientèle touristique.

Si l'hiver 2017/2018 s'est révélé très satisfaisant avec une fréquentation du village en nette progression, la saison estivale, comme dans de nombreuses zones touristiques, a démarré tardivement, aux alentours du 20 juillet. Un été en demi-teinte qui nous conforte dans l'idée de développer des activités spécifiques (le projet du bike-park en est l'illustration), de varier les animations dans le village, d'organiser des manifestations évènementielles (Trail du Pic du Midi, Trail des Fleurs, Zik'n'Grill), de renforcer l'activité thermoludique, afin de positionner Barèges en tant que destination estivale.

Dans ce contexte, le projet d'ascenseur urbain s'inscrit totalement dans cette perspective et reste le leitmotiv de cette année 2019. L'équipe municipale poursuit également ses investissements visant à embellir le village (éclairage public, rénovation de la façade de l'église, fleurissement avec les enfants de l'école). Vous en retrouverez le détail au fil de ces pages.

Ce début de saison hivernale s'annonce particulièrement difficile du fait du manque de neige. Malgré tout, grâce aux efforts combinés de la RICT pour maintenir l'activité ski, l'aide apportée par les moniteurs de l'ESF et de l'ESI pour ré-enneiger les pistes, le renforcement des animations par l'équipe de la Mairie, la qualité de l'accueil de la part de l'ensemble des socio-professionnels, la clientèle a été globalement satisfaite de son séjour. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs économiques du village pour leur implication. Il nous faut rester optimistes, en espérant que la saison se poursuive dans de bonnes conditions. Certains visiteurs ont pu découvrir les balades autours du village, l'espace Cieléo avec pour objectif de revenir l'été prochain.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, le personnel des différentes structures (Office de tourisme, Thermes, RICT, CCPVG) ainsi que les membres du conseil municipal pour leur investissement sur la commune. Ce début de saison nous rappelle et nous incite à rester unis, à travailler ensemble pour contribuer à la vitalité du village. Je finirai en ayant une pensée émue pour tous les villageois qui nous ont quittés et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants. En vous renouvelant tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Pascal Arribet, Maire de Barèges

SOMMAIRE

BUDGET..... 2
INTERCOMMUNALITÉ..... 3
TRAVAUX..... 5
ETUDES / PROJETS..... 7
BRÈVES..... 8
ANIMATIONS..... 9

BUDGET

Comptes administratifs de 2018

A la fin de l'exercice 2018, le budget communal se chiffre à 2 415 222 € pour le fonctionnement et à 1 332 726 € pour l'investissement. Les dotations de l'Etat, qui s'élèvent à 466 300 €, restent stables par rapport à 2017.

Les investissements réalisés ont concerné :

- La création d'un trottoir le long de la RD : 42 832 € HT;
- L'aménagement du bike-park et de l'espace ludique dédié au VTT : 130 000 € HT ;
- La pose d'un garde-corps au niveau du parking des Thermes : 7 680 € HT ;
- La reprise du garde-corps et du mur de soutènement, Passage des oiseaux : 13 000 € HT ;
- Le renforcement des berges du Bastan à la suite de la crue de juin 2018 : 33 144 € HT ;
- Les travaux sur le réseau d'eau potable : 2 620 € TTC.

Chaque projet fait l'objet de demandes de subventions. Ainsi, en 2018, 132 000 € ont été attribués par les différents partenaires territoriaux. Ils ont été en partie ou totalement versés, selon l'état d'avancement des travaux.

Pour 2019, le budget est en cours de préparation. Néanmoins, certains travaux apparaissant comme prioritaires ont déjà été identifiés :

- La modernisation du réseau d'éclairage public ;
- La réalisation du diagnostic du réseau d'eau potable ;
- La rénovation de la façade de l'église ;
- La mise aux normes de la station-service.

En matière de fonctionnement, les recettes fiscales sont stables, 1 391 615 €, et aucune augmentation du taux d'imposition local n'a été appliquée. En 2018, parmi les principales dépenses, l'on notera que 192 400 € ont été consacrés au fonctionnement des navettes, 45 000 € à l'école et 28 000 € à l'entretien de la voirie.

CA 2018 : Dépenses d'investissement

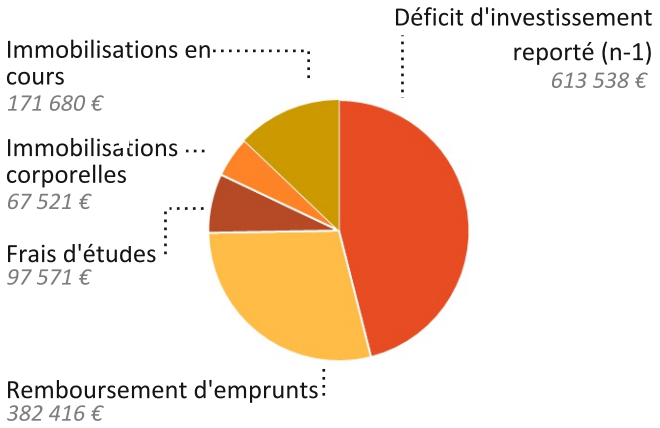

Immobilisations en cours : travaux en cours ;
Immobilisations corporelles : acquisitions de biens durables.

CA 2018 : Dépenses de fonctionnement

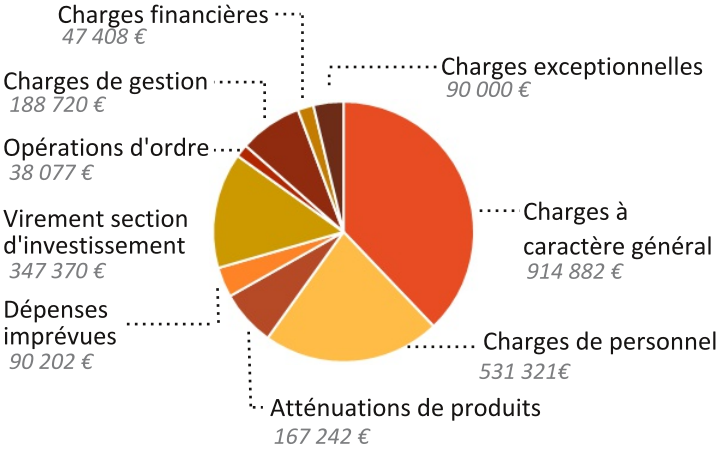

Charges financières : intérêts des emprunts ;
Charges de gestion : participation aux organismes extérieurs, subventions aux associations ;
Opérations d'ordre : amortissements ;
Virement à la section d'investissement : somme dégagée sur les fonds propres de la commune pour financer les investissements ;
Atténuations de produits : taxes et dotations ;
Charges exceptionnelles : subventions d'équilibre des budgets annexes ;
Charges à caractère général : entretien des voies et réseaux, des bâtiments, navettes hivernales.

La CCPVG construit son projet de territoire

Dans le bulletin de juillet dernier, un article était consacré au projet de territoire initié par les élus de la Communauté de communes Pyrénées – Vallées des Gaves, à travers le schéma de cohérence territorial (SCOT), le plan climat air énergie territorial (PCAET) et le plan paysage. Nous vous proposons un petit retour sur ce qu'il s'est passé ces derniers mois.

Tout l'automne, les habitants du territoire ont été mis à contribution pour que ce projet devienne celui de chacun. Accès aux services publics, aux soins, aux logements, travail et télétravail, se déplacer plus facilement tout en polluant moins, vitalité des commerces et de l'entrepreneuriat, tourisme, etc. Autant de questions et de thématiques qui ont pu être discutées, débattues lors des différents ateliers proposés d'octobre à décembre. L'objectif : construire un diagnostic partagé afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux d'aujourd'hui et de demain et définir une feuille de route pour les vingt années à venir.

Initié en avril 2018, ce diagnostic est en cours de réalisation sur le périmètre de la communauté de communes, mais également en lien avec les territoires voisins, dont l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, en étroite relation avec les Vallées des Gaves. C'est sur sa base que pourra ensuite se construire le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui deviendra le document synthétisant la stratégie politique.

N'hésitez pas à communiquer toutes vos remarques et suggestions sur le Projet de territoire à l'adresse suivante : projetdeterritoire@ccpvg.fr

Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Un SCOT est un document de planification de la gestion de l'espace d'un bassin de vie pour les 20 ans à venir. Il vise à structurer les politiques locales en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement et du paysage, d'agriculture...

Le SCOT a une portée réglementaire et s'imposera aux documents d'urbanisme communaux (Plans Locaux d'Urbanisme et Cartes Communales).

Il s'agit d'un projet construit en concertation avec les acteurs du territoire. Les élus, les services de l'Etat et les collectivités partenaires, les habitants, les acteurs économiques (…) sont informés et associés tout au long du processus d'élaboration du SCOT, et notamment par :

- la mise à disposition du porter à connaissance de l'Etat et d'un registre des contributions du public au siège de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves, ainsi que dans les mairies de : Argelès-Gazost, Cauterets, Luz-Saint-Sauveur et Arrens-Marsous, et sur le site Internet www.ccpvg.fr ;
- la diffusion d'articles d'information dans la presse locale, le bulletin communautaire et les bulletins municipaux ;
- l'organisation de réunions publiques ;
- le recueil des contributions du public par voie postale et électronique au siège de la CCPVG.

Le **plan climat air énergie territorial** (PCAET) a été lancé simultanément au SCOT. C'est une démarche volontaire et une formidable opportunité de s'interroger sur la pérennité du bien vivre sur le territoire. Là encore, la participation des habitants lors des ateliers de novembre et de décembre permet de définir ensemble le territoire souhaité à court terme (2025), voire à long terme (2050) et d'orienter les travaux en cours sur le plan d'actions. Chacun aura encore la possibilité de s'exprimer lors de la finalisation du document.

L'Agence touristique des Vallées de Gavarnie

2017 aura été l'année de lancement pour l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie. 2018 une année de réglages et de consolidation. Fédérer les acteurs économiques et politiques autour d'un projet touristique commun est le challenge des 23 salariés de la structure et des membres du Comité de Direction.

Définir la stratégie globale de promotion et de communication, travailler sur son positionnement, s'imposer comme facilitateur de développement commercial et créer de nouveaux outils autour de la marque « Vallées de Gavarnie », autant d'engagements sur lesquels l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie s'investit au quotidien.

Un nouveau site internet, le déploiement d'une boutique basée sur la vente de produits marketés vallées de Gavarnie, la création d'un Pass Grand Ski Pyrénées Vallées de Gavarnie (forfait unique pour 6 domaines skiables), le conseil et l'accompagnement technique de nos partenaires, la professionnalisation et la montée en compétence de nos chargés de relation client, devenus les ambassadeurs d'un riche territoire aux multiples facettes… sont quelques-unes des actions de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie.

2019 engagera l'Agence à poursuivre les grandes orientations validées par le Comité de Direction et à optimiser cette dynamique pour accompagner et promouvoir le développement touristique du territoire et de l'ensemble de ses acteurs. D'ores et déjà, des premières actions se dessinent : la montée en gamme des meublés de tourisme ; l'évolution de la plateforme commerciale ; la mise en tourisme des activités outdoor ; le renouvellement de la marque Qualité Tourisme, la mise en place d'un observatoire économique.

ZOOM : Pass Grand ski Pyrénées

En constante évolution, la clientèle touristique est aujourd'hui en demande de facilité et de simplicité dans l'organisation et le déroulement de son séjour. C'est la raison pour laquelle l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie et tous les domaines skiables (Cauterets, Grand Tourmalet, Gavarnie-Gèdre, Hautacam, Luz Ardiden et Val d'Azun) y compris le Pic du Midi, avec l'appui technique de N'PY, ont eu l'idée de créer un pass unique. Ce Pass met en valeur la richesse de l'offre de la destination Vallées de Gavarnie, accentue le positionnement hivernal et ski. Il facilite l'accès aux domaines skiables : le passage d'une station à l'autre, d'une vallée à l'autre. L'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie en assure la promotion grâce à un plan de communication spécifique. Pour cette année de lancement, la priorité est d'ancrer le produit sur le territoire en associant les professionnels du tourisme locaux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de l'agence : www.valleesdegavarnie.com

BARÈGES VALLÉES DE GAVARNIE

TRAVAUX

Aménagement d'espaces de loisirs dédiés à la pratique du VTT

Dans le bulletin municipal de juillet 2018, la commune présentait le projet de création de pistes de descente et d'un espace de loisirs dédiés au VTT et deux roues non motorisées. Après la pause estivale, les travaux se sont poursuivis cet automne, entre la Laquette et Tournaboup. Nous vous proposons de découvrir leur état d'avancement.

Grâce aux conditions météorologiques idéales dont a bénéficié l'entreprise Aldapa, les trois pistes initialement prévues (verte, bleue et rouge) sont quasiment achevées. Seul le dernier tronçon commun des pistes verte et bleue est à finir. Quant à l'espace ludique (zone débutant) situé à Tournaboup, les derniers modules en bois sont en fabrication et seront installés au printemps prochain.

Les pistes verte et bleue évoluent au milieu des estives, elles utilisent les mouvements naturels du terrain. Les pentes sont faibles à moyennes et pensées pour tous les pratiquants, à partir de 5 ans. La piste rouge, plus technique, serpente en forêt et sous-bois et est équipée de tables en bois. Même si des échappatoires permettent d'éviter les sauts, elle reste de niveau difficile, compte-tenu du pourcentage de pente sur certaines sections.

Les pistes sont accessibles en VTT XC, enduro, descente, VAE (vélo à assistance électrique) et même en trottinette. Leur tracé a été réalisé en concertation avec la Commission syndicale de la Vallée du Barège afin de limiter les impacts sur le fonctionnement des estives, et le domaine skiable pour ne pas entraver le damage et impacter les réseaux présents. Situé en site classé, le projet a également obtenu un accord de principe préalable de la part de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

La commune et l'entreprise travaillent actuellement la conception graphique des panneaux d'utilisation, de la signalétique et la communication autour de ce projet. Il est ainsi prévu une journée festive à l'occasion de l'inauguration de cet équipement qui ravira les petits comme les grands. N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter ou nous suivre sur la page Facebook de la mairie pour être sûr de ne rien manquer.

Coût total du projet : 130 000 € HT
Taux de subventions attendu : 70%
RAC commune : 39 000 €

TRAVAUX

Modernisation du réseau d'éclairage public du village

La Commune et le syndicat départemental d'énergie (SDE) poursuivent leur travail de modernisation du réseau d'éclairage public afin de proposer des appareils toujours plus économes et durables.

En 2019, les travaux de remplacement concerneront l'Avenue de Madame de Maintenon (dépose des mâts type routier en acier galvanisé et remplacement par des mâts en fonte avec lanternes de style), le quartier de Cabadur (remplacement des lanternes vétustes), le parking situé devant la résidence Hélios (mise en peinture des mâts existants et pose de lanternes avec module de gestion de l'éclairage), l'entrée du village (dépose et remplacement des mâts vétustes et de leurs lanternes). Par soucis d'économie il est prévu, lorsque cela est possible, de réutiliser les candélabres et luminaires qui avaient été déposés lors de l'aménagement de la rue Ramond et des places.

Depuis 2013, où la commune avait répondu à un appel à projet de l'ADEME porté par le SDE, 80 points lumineux ont ainsi été remplacés sur le village. La priorité étant initialement donnée à la suppression des luminaires de type « boule », pourvus de lampes à vapeur de mercure très énergivores et à l'origine d'une pollution lumineuse importante. Les différents programmes annuels se sont ensuite succédés, pour procéder au remplacement de ce parc ancien. Parmi les solutions techniques mises en place, la réduction de 25% de la puissance des lampes entre 22h00 et 6h00.

Cette démarche s'inscrit toujours dans le cadre de la réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du Pic du Midi, dont la zone cœur de 600 km² reprend le tracé des espaces naturels protégés déjà existants (Parc national, Réserves du Néouvielle et d'Aulon) et ne contient aucun éclairage permanent. La commune de Barèges fait, quant à elle, partie de la zone tampon. Véritable projet de territoire, les 251 communes qui y sont situées, s'engagent ainsi à améliorer leur éclairage pour limiter la pollution lumineuse. Des actions de sensibilisation du grand public sont également proposées à travers le programme « Le retour à la nuit et aux étoiles / Permission de minuit ».

Pour obtenir plus d'informations sur la RICE et les animations proposées, rendez-vous sur le site du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, ou sur celui du Pic du Midi et sa page Facebook, aux adresses suivantes :
http://www.valleesdesgaves.com/gp/RICE/147
http://picdumidi.com/fr/pic-du-midi/rice

Coût total du projet : 47 000 € HT
Taux de subventions attendu : 50%
RAC commune : 23 500 €

Passage des oiseaux

A la suite du déchaussement du garde-corps situé à l'entrée du Passage des oiseaux, ce dernier a été démonté, remis en état et reposé sur une longrine en béton armé. Préalablement, l'entreprise LBTP qui a réalisé les travaux, avait également déposé les pierres d'une partie du mur de soutènement afin d'en reprendre les joints. Le garde-corps sera repeint par la Commune. Les travaux s'élèvent à 13 000 € HT, dont 54% subventionnés par le Département.

Travaux sur le réseau d'eau potable

En mars dernier, un incident survenu sur le réseau d'eau potable a fortement perturbé le service de distribution. A l'origine du problème, la formation d'une bulle d'air dans une canalisation contraignant fortement le débit. Ce phénomène, déjà connu, ne s'était jamais produit avec une telle ampleur. En effet, la forte affluence dans le village en cette période de vacances, avait entrainé des phénomènes de pointe, et les réservoirs, fortement sollicités, se vidaient alors beaucoup plus rapidement qu'ils ne se remplissaient.

Aussi, la Commune a-t-elle missionné la société Véolia pour mener les investigations nécessaires et mettre en place une solution technique pérenne.

Des travaux ont été réalisés en septembre 2018, au niveau du brise charge du Lienz pour un coût total de 2 619,89 € TTC.

Ascenseur urbain

L'instruction administrative relative à la demande d'autorisation d'exécution des travaux (DAET) est toujours en cours. L'autorisation ministérielle sera formulée, au plus tard, fin janvier 2019 et tiendra compte des avis rendus par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'architecte des bâtiments de France (ABF) et la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Cette dernière, qui a examiné le projet le 4 septembre 2018, a rendu un avis favorable.

Parallèlement, l'autorité environnementale (AE), consultée pour l'étude d'impact réalisée dans le cadre de ce projet, a également rendu son avis le 11 août dernier. Rappelons que ce dernier ne porte pas sur l'opportunité du projet, mais sur la qualité de l'étude d'impact et la prise en compte de l'environnement dans le projet. Il vise à améliorer la conception du projet et à permettre la participation du public à l'élaboration des décisions qui le concernent. L'AE a ainsi demandé des compléments et précisions sur l'étude réalisée. La Commune prépare actuellement son mémoire en réponse qui sera joint au dossier.

Une fois ce document finalisé, le dossier sera considéré complet et pourra être soumis à enquête publique. Le Tribunal administratif de Pau, sollicité par la Commune, a effectivement désigné le commissaire enquêteur. L'enquête se tiendra dans le courant du premier trimestre de l'année.

La commune communiquera sur l'état d'avancement du dossier et les dates de l'enquête depuis son site internet :
http://www.mairie-bareges.fr
Onglet « Travaux / Projets / Etudes»

Diagnostic des ouvrages et du réseau d'eau potable

En décembre dernier, la Commune a missionné le bureau d'études Boubée-Dupont Eau et Environnement (bdEe) afin qu'il réalise un diagnostic des ouvrages et du réseau communal d'eau potable. L'objectif de cette étude est de proposer, au vu des éléments techniques et économiques mis en évidence, un plan d'actions pour la réduction des pertes en eau du réseau de distribution et une bonne gestion du patrimoine. Ce diagnostic permettra également de satisfaire aux obligations réglementaires issues des lois Grenelle.

Il se déroulera en trois phases : audit de l'état actuel du système d'alimentation en eau potable, campagne de mesures et modélisation informatique du réseau, plan d'actions à cinq ans en tenant compte des besoins actuels, à moyen et à long termes de la collectivité. La campagne de mesures se déroulera de mi-février à début mars, afin d'intégrer le pic de fréquentation du village durant les vacances scolaires d'hiver.

Coût de l'étude : 41 000 € HT
Taux de subventions attendu : 70%
RAC commune : 12 300 €

BREVES

Abonnez-vous à la newsletter de la Commune : à l'occasion de la refonte de son site Internet, la Commune de Barèges propose une newsletter pour se tenir informé des dernières nouvelles concernant le village. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Mairie :

www.mairie-bareges.fr

Passage du Tour de France :

Pour sa 106 e édition, le Tour de France passera par Barèges, le 20 juillet prochain. Au cours de cette 14ème étape « Tarbes / Tourmalet – Barèges », les coureurs auront à parcourir 117 kilomètres et franchir le Col du Soulor avant l'arrivée au Col du Tourmalet. Les réunions concernant l'organisation de cette étape débuteront dans le courant du mois de janvier. Pour être informé, rendez-vous sur le site de la Mairie ou sa page Facebook :

www.mairie-bareges.fr

https://www.facebook.com/mairiebareges/

Deux commerces ont ouvert en fin d'année dernière. Le bar restaurant **« Le Vin'4 d'à côté »**, anciennement « Le Vin'4 » que vous retrouverez désormais au 28 rue Ramond. Toute son équipe vous y attend pour vous proposer une cuisine traditionnelle et gourmande ainsi qu'un bar à vin avec plus de quarante références.

Chez **« traiteur & compagnie »**, au 3 rue Madame de Maintenon, vous trouverez des plats cuisinés « faits maison », des produits locaux, à acheter ou à commander pour les grandes ou petites occasions.

Enfin, l'ouverture d'un salon de thé **« Martine à la montagne »** ouvrira dans le courant de l'année.

Un film et un livret pour découvrir les richesses des sites Natura 2000 en vallées des Gaves :

Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels sur le territoire de l'Union Européenne. Appelés sites Natura 2000, ces espaces sont identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels.

En Vallées des Gaves, quatorze sites, aux noms évocateurs, témoignent de la grande richesse du patrimoine naturel pyrénéen : « Gaube, Vignemale », « Estaubé, Gavarnie, Troumouse et Barroude », « Néouvielle », « Barèges, Ayré, Piquette », « Gaves de Pau et de Cauterets », etc.

De manière concertée, les acteurs de chaque site élaborent un plan d'actions pour maintenir la biodiversité sur leur territoire. Des animateurs employés par les collectivités locales en assurent ensuite, la mise en œuvre.

Ces actions sont variées : suivis d'espèces, ouverture des milieux, gestion des espèces invasives, formation. Elles bénéficient aux différents utilisateurs des sites et plus largement, informent le grand public sur ces richesses et l'importance de leur maintien. C'est donc dans cet objectif de sensibilisation du grand public que les animateurs des sites Natura 2000 des vallées des Gaves ont réalisé deux outils de communication et d'information.

Un livret « Découvrir les Vallées des Gaves autrement – Balades au cœur des sites Natura 2000 » qui vous propose de vous imprégner de cette nature riche et intense à travers balades familiales et randonnées, et un film, pour découvrir les missions menées par les animateurs.

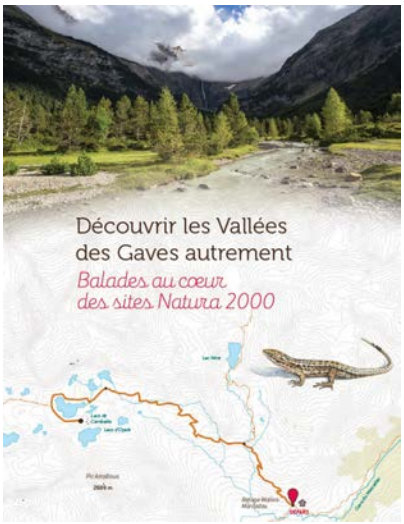

Le livret, victime de son succès, n'est actuellement plus disponible à l'office de tourisme. Il faudra attendre l'été prochain. Vous pourrez, par contre, le télécharger prochainement depuis le site de la Mairie. Quant au film, vous pouvez le visionner en vous rendant à l'adresse suivante : https://youtu.be/20QE1bs1XwA

Pour plus d'informations, un site internet, dédié à la présentation de l'ensemble des sites existe déjà : http://valleesdesgaves.n2000.fr/vallees_gaves. Une page Facebook sera bientôt créée pour suivre au plus près les actualités.

Edité par la Mairie de Barèges - Place Urbain Cazaux - 65120 BAREGES. Tél : 05 62 92 68 01 / Impression : PHD - 65100 Lourdes
Crédits photos et illustrations : Mairie de Barèges, Centre de loisirs.

Le centre de loisirs et l'espace famille vous accueillent à Barèges

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances, du samedi 9 février au dimanche 10 mars, tous les jours, y compris les week-ends. Le centre de loisirs propose aux familles, une formule « centre de loisirs plus ski » grâce à laquelle les enfants sont conduits à leurs cours de ski ESF ou ESI par les animateurs. Ils peuvent ainsi profiter des animations du centre et se rendre à leur(s) cours ou en revenir, en toute sécurité.

Les enfants de 2 à 3 ans sont accueillis avec dérogation demandée par la direction du centre auprès du médecin de la protection maternelle et infantile (PMI).

Pour bien finir la journée ou débuter la soirée, vous pourrez également profiter de l'espace famille et loisirs, ouvert de 17h30 à 19h30 durant les vacances d'hiver. Il est équipé de structures gonflables, de baby-foot, de tables de billard, de ping-pong, de jeux vidéo Wii, d'un espace de jeux pour les bébés et dispose d'un accès à internet.

Tarifs : 3 € pour une heure et 5 € pour deux heures.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice, Madame Monique Midan, au : 06 88 88 06 11 ou en vous rendant directement sur :

www.mairie-bareges.fr, onglet « vivre à Barèges », rubrique « enfance, petite enfance »

Centre de loisirs

Demandez le programme !

Cet hiver, vous pouvez rester bien calé au fond de votre canapé… Ou alors, venir partager un moment chaleureux et convivial grâce aux nombreuses animations proposées sur le village. Pot d'accueil, ciné-goûter, boom des Pitchouns, mais aussi marché d'hiver, spectacles et musique : promis, vous repartirez avec le sourire !

Nous espérons que ces animations rencontreront le même succès que celles proposées cet été. Ce sont en effet près de 5 200 personnes qui ont assisté et participé aux différentes manifestations et rencontres qui ont ponctué les saisons estivale et thermale. Un succès bien mérité qui vient récompenser l'implication des animateurs!

Le programme est affiché à l'office de tourisme, dans les commerces et les résidences. Il est également largement diffusé sur le site internet et la page Facebook de la Commune. N'hésitez-pas à les consulter régulièrement aux adresses suivantes :

www.mairie-bareges.fr

https://www.facebook.com/mairiebareges/

Des séances de cinéma vous sont également proposées les lundis, mardis et jeudis à 21h00.